

pays d'en haut : le gouverneur, M. de la Gallissonnière, le recommanda hautement pour sa conduite en cette circonstance, auprès de la cour de France. En 1750, il fut nommé capitaine et on lui donna le commandement d'une expédition chargée de continuer les explorations de la Vérendrye, le découvreur des montagnes Rocheuses. Il ne réussit pas, cependant, à trouver la rivière de l'Ouest (la rivière Colombie de l'Orégon) et ne pénétra personnellement que jusqu'à la Saskatchewan. Il revint à Montréal, en septembre 1753, et envoyé immédiatement au secours de Marin, commandant du district de la rivière Ohio et de ses dépendances, qui était dangereusement malade au fort LeBœuf.

A son arrivée à la rivière Ohio (Belle-Rivière) il trouva le capitaine Marin mort, et son parent, le chevalier de Repentigny, à la tête du fort. Au mois de décembre, le major Washington vint le voir, comme étant le chef de l'armée canadienne, pour le sommer, au nom du gouverneur de la Virginie, de quitter le pays. Il reçut Washington avec la plus grande courtoisie, et, au bout de trois jours, il remit sa réponse au gouverneur Dinwiddie. Cette lettre est un modèle de fermeté militaire aussi bien que de la noblesse des sentiments qui caractérisait l'officier canadien. Je la reproduis dans son entier :

“ Monsieur,

“ Comme j'ai l'honneur de commander icy en chef, M. Washington m'a remis la lettre que vous avez écrite au commandant des troupes françaises. J'aurais souhaité que vous lui eussiez donné ordre ou qu'il eût été disposé à aller jusqu'en Canada pour y voir notre général, à qui appartiendra, plus qu'à moi, de mettre en évidence les droits incontestables du Roy, mon maître, sur les terres situées le long de l'Ohio et de réfuter les prétentions du Roy de la Grande-Bretagne à icelles.

“ Je ferai passer votre lettre à M. le marquis du Quesne. Sa réponse sera ma loy, et, s'il m'ordonne de vous la communiquer, vous ne devez pas douter, Monsieur, que je ne vous la fasse parvenir en diligence.

“ Pour la réquisition que vous faites de me retirer, je ne crois pas devoir y obéir. Quelles que soient vos instructions, les miennes sont d'être icy par l'ordre de mon général, et je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que je tâcherai de m'y conformer avec toute l'exactitude et la résolution qu'on doit attendre d'un bon officier.